

Demande de mise en gage de l'avoir de prévoyance en vue de l'acquisition d'un logement en propriété

Prénom		Nom	
Rue, n°		NPA, Localité	
Date de naissance		N° de portefeuille	
N° AVS		État civil	

Si l'état civil est « divorcé(e) » / « partenariat enregistré dissous » / « veuf/veuve »

Date du changement d'état civil

Si l'état civil est « marié(e) » / « en partenariat enregistré »

Date du mariage / de l'enregistrement du partenariat

Prénom, nom conjoint / partenaire enregistré

Date de naissance conjoint / partenaire enregistré

Par la présente, je demande à la findependent 3a Fondation de Prévoyance la mise en gage de la prévoyance liée 3a mentionnée ci-dessus.

Nom et adresse du créancier gagiste

Mise en gage à partir du (date)

Documents à joindre

Merci de joindre les documents suivants. Des copies suffisent amplement. Il vaut mieux garder les originaux, car nous ne retournons pas les documents transmis.

- Copie du contrat de gage
- Attestation de la banque confirmant que la mise en gage est liée à l'acquisition d'un logement en propriété servant de résidence principale que le preneur de prévoyance occupera lui-même
- Contrat de vente ou extrait actuel du registre foncier

Confirmation et signatures

Je confirme par la présente que l'avoir mis en gage sert de garantie pour :

- ☐ Acquisition ou construction d'un logement en propriété (résidence principale)
- ☐ Ajournement du remboursement du prêt hypothécaire pour un logement en propriété (résidence principale)

Je prends acte du fait qu'une éventuelle réalisation du gage entraîne une réduction de l'avoir de prévoyance et est immédiatement soumise à l'impôt.

Je confirme l'exactitude et l'exhaustivité des indications ci-dessus et des documents transmis. Je confirme avoir lu et compris les remarques figurant sur le formulaire.

J'autorise la findependent 3a Fondation de Prévoyance (« Fondation »), si nécessaire, à procéder de son côté à des vérifications complémentaires, notamment auprès de tribunaux, d'autorités et d'institutions de prévoyance. La Fondation décline toute responsabilité quant aux conséquences de paiements tardifs ou non exécutés, notamment en cas de versement en fin d'année. La Fondation ne vérifie pas les conséquences fiscales du versement ; il m'appartient, en tant que preneur de prévoyance, de les clarifier. Le droit suisse est applicable. Le for et le lieu d'exécution sont à Aarau.

Lieu, date

Signature

Lieu, date

Signature légalisée du conjoint / partenaire enregistré